

*Formation animée par
le cabinet spécialisé en
droit social :*



Mesdames, Messieurs les chef.fe.s d'entreprise,

La CPME Vacluse a le plaisir de vous convier à une session de formation juridique sur le thème :

La faute inexcusable et la faute intentionnelle : un enjeu financier pour l'entreprise

- 1) La notion de faute inexcusable
- 2) La reconnaissance de la faute inexcusable
- 3) Les conséquences de la faute inexcusable
- 4) La faute intentionnelle

La responsabilité de l'employeur peut être recherchée dans le cadre d'une **faute inexcusable ou intentionnelle**, ce qui a pour conséquence une indemnisation complémentaire de la victime à **la charge de l'employeur, indépendamment des conséquences pénales sur la base des délits non intentionnels.**

Ce stage a pour objet de présenter les caractéristiques **de ces fautes et leurs conséquences**, de manière à mieux s'en prémunir dans le cadre **d'une démarche de prévention des risques professionnels**. Il tient compte des précisions fournies par la jurisprudence la plus récente.

Cette formation aura lieu :

Mardi 3 Novembre 2020 de 9h à 12h
À l'Hôtel Ibis Styles Avignon Sud
2968 avenue de l'Amandier - 84000 AVIGNON

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Entreprise / Organisme : N°SIRET :

Tel : E-mail :

Assistera

N'assistera pas

A retourner par mail : contact@cpme84.org

Inscription préalable obligatoire

Le nombre de places étant limité, merci de nous confirmer votre participation ferme et définitive dans les meilleurs délais

N'hésitez pas à transférer cette invitation pour en faire bénéficier toute personne intéressée

La seule organisation patronale qui représente exclusivement les PME et TPE